



D.2024.04.03.11.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 3 Avril 2024

11 – COMMUNICATION

11.4 - Participation de Tisséo-Collectivités à l'évènement M2S n° 2024-1022

L'an deux mille vingt quatre, le trois avril, dans la salle Métropole à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (à M. Bolzan)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (à M. Briand)	
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (à M. Lattes)	
OCHOA Nina		X (à M. Jop)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent		X (à M. Lubac)	
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (à M. Suaud)	

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Mobility Solutions Show (M2S) est événement professionnel organisé par Dépêche Events dédié aux mobilités et aux transports.

En 2023, M2S est devenu un salon professionnel comprenant une exposition et des conférences. L'événement avait accueilli 100 exposants, 1310 participants et 18 conférences, ainsi que 650 réunions d'affaires.

Dépêche Events poursuit le développement de son salon en 2024, qui se tiendra les 29 et 30 mai 2024.

Afin de soutenir l'ancrage durable de M2S sur le territoire pour un temps fort annuel dédié aux mobilités, il est proposé d'accorder un soutien financier de 50 000 euros à Dépêche Events.

Dépêche Events s'engage, en contrepartie, à mettre à disposition de Tisséo un stand de 12 m2 au cœur du hall d'exposition, à positionner Tisséo Collectivités comme partenaire majeur de l'événement et à organiser des conférences sur le thème des métros.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la demande de subvention pour l'événement professionnel « Mobility Solutions Show » les 29 et 30 Mai 2024 à Toulouse, à hauteur de 50 000 € (cinquante mille euros).

ARTICLE 2 : AUTORISE le versement de la subvention à Dépêche Events à hauteur de 50 000 € (cinquante mille euros) à l'aide des crédits inscrits au budget 2024.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention n°2024-1022 pour la participation financière de Tisséo-Collectivités à la mise en valeur de la marque Mobility Solutions Show (M2S).

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES